

## Assurance vie : un refuge pour les épargnants français



Portée par un climat politique, social et géopolitique anxiogène, l'assurance vie confirme en 2025 son statut d'« abri financier durable ». À fin novembre, la collecte nette atteint près de 49,4 Md€, en hausse de plus de 21 Md€ sur un an, tandis que les encours dépassent 2 100 Md€, un niveau inédit. Dans ce contexte, les taux servis sur les fonds euros, globalement stabilisés, soutiennent une épargne de précaution que les Français privilégient plus que jamais.

Selon l'Insee, le taux d'épargne des Français atteint 18,9 % au deuxième trimestre 2025, signe d'une prudence renforcée dans un contexte économique et politique incertain. Dans ce climat, après deux années de retour en force, le fonds euros confirme sa place de support de référence : la moyenne de marché devrait tourner autour de 2,65 %, selon Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures (contre 2,6 % en 2024), mais avec des écarts qui peuvent être importants entre acteurs. Dans les faits, les assureurs et mutuelles continuent de s'appuyer sur leurs réserves pour lisser les rendements, mais le rechargement obligataire soutient de plus en plus le niveau servi sur les fonds euros. À la MACSF, « *la rémunération moyenne des obligations que nous avons achetées s'est élevée à 3,92 %* », déclare Éric Dubos, directeur financier, tandis qu'Ampli mutuelle indique avoir investi sur des titres offrant des rendements « *supérieurs ou égaux à 4 %* », souligne Olivier Sanson, directeur général. De son côté, Société générale assurances met en avant « *une utilisation maîtrisée des réserves financières* », tout en indiquant les maintenir à un niveau supérieur à 5 %, précise Philippe Perret, directeur général de l'assureur. Autre marqueur de l'exercice : le calendrier. Cyrille Chartier-Kastler observe un retard de publication et une dimension tactique assumée. « *Une part de tactique peut exister. Certains opérateurs attendent le positionnement des concurrents avant d'arrêter leur propre taux [...]. Certains cherchent à se placer légèrement au-dessus d'un concurrent direct* », ajoute-t-il.

### Générosité mutualiste

Plusieurs univers coexistent et les mutuelles dites Livre II restent structurellement favorisées : pas d'actionnaire à rémunérer, des fonds propres souvent élevés et des actifs anciens parfois plus rémunérateurs, ce qui leur laisse davantage de marge pour diversifier les actifs du fonds euros et tenir des taux supérieurs. Dans le haut du tableau, Ampli mutuelle reconduit un taux à 3,75 % pour la troisième année consécutive. L'acteur revendique un choix clair : redistribuer une partie des fruits de sa gestion, grâce à une politique d'investissement « opportuniste » et à une capacité à acheter massivement des obligations bien rémunérées. Olivier Sanson cadre la logique : « *Les taux que nous annonçons pour 2025 traduisent [...] notre volonté de redistribuer équitablement la performance [...]. Maintenir un rendement réel positif et durable est au cœur de l'ADN d'Ampli mutuelle.* »

Chez les concurrents également, les niveaux restent élevés. Garance maintient 3,5 %. Xavier Couratier, directeur technique et finance, résume : « *Nous redistribuons le rendement réellement réalisé dans l'année. Sur l'assurance vie, nous ne recourons pas à la PPE. Nous pilotons nos plus-values latentes pour pouvoir servir un taux robuste sur la durée.* » L'assureur a signé environ 15 000 nouveaux contrats en 2025 (répartis entre 60 % d'assurance vie et 40 % de retraite), contre 12 000 en 2024. La France mutualiste glisse légèrement de 3,6 % à 3,5 % sur Actépargne 2, tout en restant dans le peloton de tête. Dans la même zone, la Carac sert 3,55 % (après 3,5 % en 2024), à l'instar de Mon Petit Placement à 3,5 %, même si ces niveaux restent encore minoritaires à l'échelle du marché. Chez les mutuelles sans intermédiaire (MSI), la tendance est à la stabilité : tenir un taux compétitif tout en rappelant que le fonds euros reste un socle prudent, conçu pour durer. C'est exactement le discours de la MACSF, qui sert 3,15 % sur RES multisupport (contre 3,1 % en 2024). Stéphane Dessirier, directeur général du groupe, ancre le choix du taux dans la mutualisation : « *Ce taux bénéficie à l'ensemble de nos sociétaires, [...] la mutualisation doit se traduire par des performances uniformément partagées.* »

D'autres acteurs restent proches des niveaux de l'an dernier. La Matmut maintient 3 %. Mutavie reste stable à 2,7 % sur le taux de base. SMABTP sert 2,65 % et Aréas présente un taux de base à 2,5 %. La Mif se positionne parmi les mieux placées, avec 3,45 % sur sa gamme multisupport (hors PER) (même taux qu'en 2024). Olivier Sentis, directeur général, relie directement le niveau servi à une stratégie construite dans la durée : « *Les rémunérations 2025 traduisent la cohérence de nos choix d'investissement [...] tout en préservant la qualité de l'actif et la solidité financière de la Mif.* »

## La contrainte des gros encours

La différence majeure des taux de rendement vient aussi des volumes : les bancassureurs portent des encours massifs et disposent d'une clientèle « captive » via leur réseau. Ils privilégièrent généralement une politique de rendement stable et prudente. Mais alors qu'ils avaient habitué le marché à de maigres rémunérations en période de taux bas, les bancassureurs ont remis un peu de gras dans l'assiette depuis deux ans. Société générale assurances (Sogécap) en est un exemple : après 3,31 % en 2024, le groupe sert 3,12 % en 2025. Philippe Perret assume cette trajectoire : « *Société générale assurances s'appuie sur sa collecte nette record de 2025 pour maintenir des taux de rendement particulièrement compétitifs* », déclare le directeur général.

Chez Crédit agricole assurances, les rendements varient entre 2,15 % et 2,7 % sur ses principaux contrats vie (à majorité fonds euros). « *Nos supports en euros continuent d'offrir un rendement attractif, pouvant atteindre jusqu'à 4,60 % (contrats comprenant des taux d'UC supérieurs à 30 %)* », souligne le directeur général Nicolas Denis. La Macif insiste sur la logique de construction de ses rendements : « *Le taux de rendement de l'année 2025 a été construit en s'appuyant sur le rendement naturel du portefeuille* », tout en précisant avoir effectué « *un prélèvement sur la PPB* », explique Jean-Philippe Dogneton, directeur général du groupe qui révèle un chiffre d'affaires en épargne individuelle à fin 2025 de 2,2 Md€ (en hausse de 25 %). Axa France publie une fourchette comprise entre 2,25 % et 4,25 % sur son support en euros, en fonction de la part d'UC détenue par

l'épargnant, tandis que Milleis vie progresse de 2,55 % à 2,75 % sur son taux moyen.

## Les derniers arrivés

Pour ce qui est de BNP Paribas Cardif, le groupe maintient un taux moyen de 2,92 % en 2025 (stable vs 2024), AG2R La Mondiale progresse à 2,48 % (contre 2,44% en 2024) et Monceau assurances augmente son rendement de 0,15 point, à 3,15 % sur ses contrats phares (jusqu'à 3,20 %), après 3 % servis en 2024. BNP Paribas Cardif indique avoir mobilisé sa PPB, AG2R La Mondiale a utilisé une partie de ses réserves, tandis que Monceau a pu revaloriser ses fonds euros grâce à ses réserves et à sa solidité financière. Pour sa part, CNP assurances, un des plus gros opérateurs du marché, annonce des taux servis en 2025 plus bas sur ses fonds euros en assurance vie selon les contrats, allant de 2,05 % à 2,35 %. Des taux sous la moyenne du marché pour les contrats investis à 100 % en euros, mais dont la rémunération peut comme chez beaucoup monter plus haut en cas de diversification de l'épargne sur les UC.

Trois questions à Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures

« Le PER est davantage utilisé comme outil de défiscalisation que comme produit de préparation retraite »



**Sur les premiers chiffres publiés, où se situent les meilleurs rendements : PER ou assurance vie ?**

Sans surprise, les meilleurs taux servis observés à date concernent surtout des fonds euros de PER individuels. En assurance vie, le taux le plus élevé communiqué pour l'instant est celui d'Ampli assurance vie, mais les publications restent très limitées.

**Les PER affichent parfois de meilleurs rendements : cela crée-t-il une concurrence avec l'assurance vie ?**

Il n'y a pas vraiment de concurrence interne. Dans la pratique, le PER n'a pas autant de succès que ce que l'on dit : beaucoup de Français versent surtout le montant correspondant au disponible fiscal. Le PER est davantage utilisé comme outil de défiscalisation que comme produit de préparation retraite au sens large. L'assurance vie, elle, continue de fonctionner très fortement.

**Quel rendement moyen attendez-vous en 2025 sur l'assurance vie, et comment sera-t-il financé ?**

En 2024, le rendement moyen était proche de 2,60 %. En 2025, une moyenne autour de 2,65 % paraît plausible. Pour servir ce niveau, la quasi-totalité des opérateurs devra encore mobiliser la PPB, même si l'effort pourrait être légèrement inférieur à celui de 2024, car le rendement courant des actifs généraux progresse. Une mobilisation de l'ordre de 20 à 30 points de base reste probable. Les fonds euros restent très fortement corrélés à l'OAT, davantage qu'au livret A. La hausse de l'OAT soutient mécaniquement les rendements, mais reflète aussi une tension sur la dette publique : la charge d'intérêts est évoquée autour de 80 Md€, contre environ 70 auparavant, avec un déficit qui repartirait vers 150 Md€.